

Règlement de la tombola organisée par le CSB Handball

Le Tirage sera public et aura lieu le Samedi 9 juin lors de la fête du club.

Organisation de la vente : 2 carnets sont remis à chaque licencié. Chaque carnet comprend 10 tickets. Le prix d'un ticket est de 2 € donc un carnet entier vendu correspond à 20 €. Il est proposé à chaque licencié de vendre au moins 1 carnet entier. Les carnets supplémentaires seront à votre disposition : n'hésitez pas à demander au référent salle le week-end ou bien contactez veronique.legavre@wanadoo.fr ou 06.63.65.89.76

Challenge du meilleur vendeur : En plus du tirage au sort, un bon d'achat « Intersport » d'une valeur de 50 € sera offert au meilleur vendeur ! Pour cela, les nom, prénom et n° d'équipe du licencié doivent impérativement être inscrits au dos de la souche. Pour déterminer le meilleur vendeur, seules les souches de carnets vendus en totalité seront prises en compte. S'il y a plusieurs meilleurs vendeurs, un tirage au sort sera effectué entre eux.

Restitution des souches : les souches des carnets vendus ainsi que l'argent correspondant doivent être mis dans une enveloppe. Celle-ci doit être déposée dans la boîte aux lettres « commission événementielle » du local ballons ou remise à l'entraîneur. Les éventuels carnets non vendus doivent également être redonnés. L'enveloppe peut contenir des souches de carnets vendus partiellement.

La date limite de remise des enveloppes est fixée au 30 mai.

ATTENTION : une enveloppe ne comportant pas l'argent correspondant au nombre de tickets vendus ne sera pas prise en compte pour le tirage.

Tirage de la Tombola :

- Les lots seront attribués du dernier lot au 1er lot.
- Les tickets seront tirés au sort pour chaque lot.

